

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2023

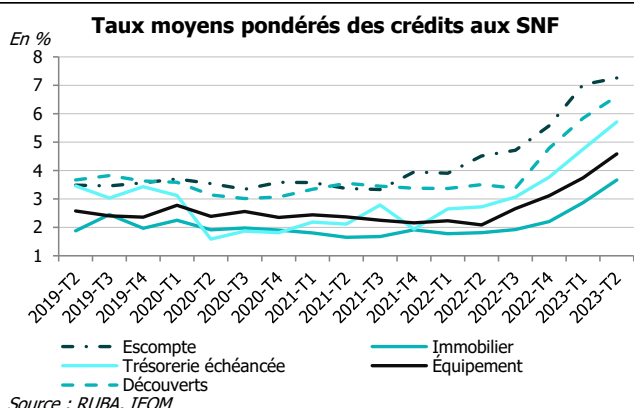
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 2^E TRIMESTRE 2023

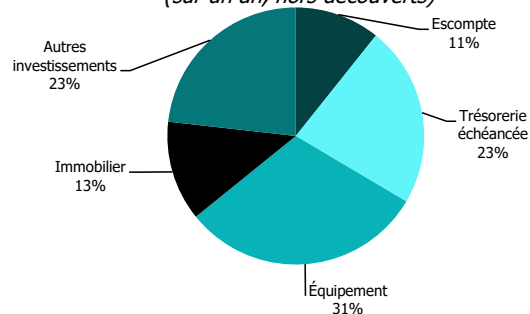
LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES CONTINUE D'AUGMENTER, SUIVANT LA TENDANCE NATIONALE

- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** progresse significativement au 2^e trimestre 2023 (+96 pdb sur trois mois), suivant la tendance nationale. Il s'établit à 5,71 %, soit son plus haut niveau depuis le 1^{er} trimestre 2014. La progression est également significative en France entière (+50 pdb à 3,91 %) et en Polynésie française (+65 pdb à 3,57 %).
- Le taux moyen des **crédits d'équipement** (4,59 %) continue sa progression (+85 pdb sur trois mois) en Nouvelle-Calédonie. L'écart augmente avec la France entière (65 pdb, après 40 pdb au 1^{er} trimestre 2023), même si son taux progresse également à 3,94 % (+60 pdb). Le taux moyen en Polynésie française progresse moins rapidement (+18 pdb à 2,84 %).
- Le taux moyen des **découverts progresse nettement pour le troisième trimestre consécutif** (+77 pdb sur un trimestre après +105 et +141 pdb aux trimestres précédents) et atteint son plus haut niveau de ces 10 dernières années (6,61 %).
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** (3,67 %) poursuit également sa hausse sur le 2^e trimestre 2023 (+80 pdb sur trois mois). Le taux de la France entière est aussi en hausse (+68 pdb à 3,37 %). La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 18 ans en Nouvelle-Calédonie, pour un montant moyen de 40,9 millions XPF (après 30,7 millions XPF au trimestre précédent).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



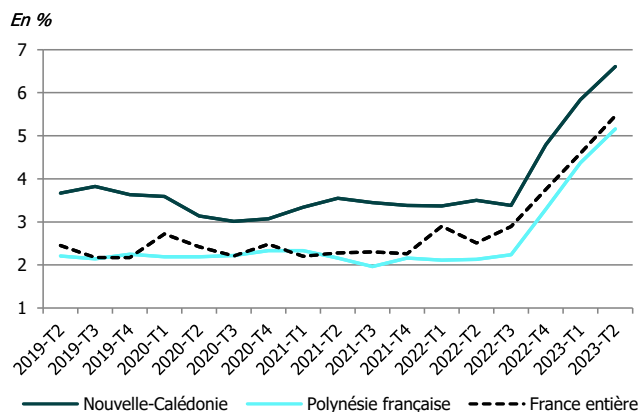
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T2 2023		Taux moyen pondéré (en %) au T1 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	6,61	5,46	5,84	4,59	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	5,71	3,91	4,75	3,41	56	25	57	20	6,20	2,60
Équipement	4,59	3,94	3,74	3,34	122	114	80	81	5,30	3,87
Immobilier	3,67	3,37	2,87	2,69	212	190	97	87	-	-

Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

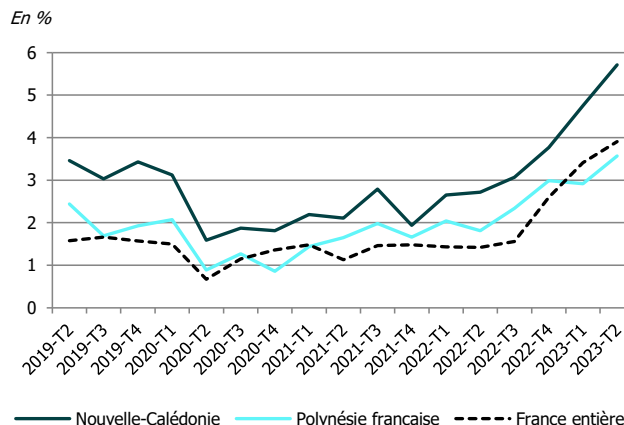
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



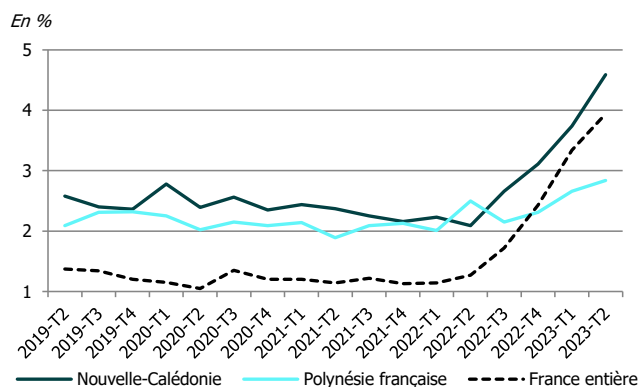
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Trésorerie échancée



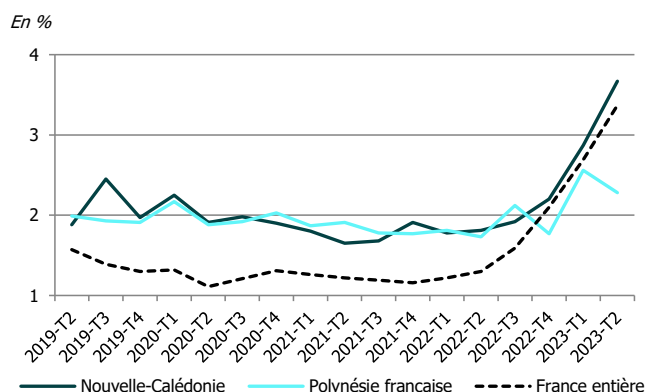
Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Équipement



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

Immobilier



Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 6 100 déclarations pour le 2^e trimestre 2023.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.